

# Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

## Nouvelle-Aquitaine



septembre 2024



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# LA NOUVELLE-AQUITAINE

Première région agricole et forestière de France, la Nouvelle-Aquitaine présente une grande diversité de production.

La viticulture et les grandes cultures dominent, mais les productions animales sont également présentes et même prépondérantes dans plusieurs départements. Les signes de qualité sont très nombreux.

34% du territoire est occupé par la forêt, le massif des Landes de Gascogne étant le plus grand d'Europe.

Secteur phare de l'industrie régionale, les industries agroalimentaires (hors artisanat commercial) regroupent plus de 2000 entreprises pour un chiffre d'affaires de plus de 12 milliards d'euros. Agriculture et agroalimentaire représentent 39 % des exportations de la région.



L'enseignement agricole en Nouvelle-Aquitaine c'est 25 000 jeunes formés (scolaires, apprentis et ingénieurs) et 2 millions d'heures stagiaires en formation pour adultes.

Cet enseignement est dispensé par 147 établissements publics et privés (Lycées, CFA, CFPPA, MFR) et 1 école supérieure d'agronomie dans les filières générales, technologiques et professionnelles.

Il propose 4 voies de formation (scolaire, apprentissage, continue, VAE) sur l'ensemble du territoire des classes de 4ème jusqu'aux formations d'ingénieur en lien avec l'environnement économique et professionnel.

Il s'appuie également sur 40 exploitations agricoles et ateliers technologiques.



# NOS MISSIONS

- La DRAAF, service déconcentré du ministère de l'Agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt, est chargée, sous l'autorité du préfet de région, de mettre en œuvre au niveau régional les politiques nationales et communautaires dans les domaines agricoles, forestiers et alimentaires.
- La DRAAF est l'autorité académique chargée de l'organisation de l'action éducative dans l'enseignement technique agricole, elle établit et diffuse les statistiques et les données économiques agricoles, forestières, agroalimentaires et agroenvironnementales.
- La DRAAF est au cœur de l'écosystème agricole et interagit avec de nombreux acteurs de l'Etat, des collectivités, des filières, des industriels et coopératives.
- La priorité de la DRAAF est d'accompagner les filières agricoles, agro alimentaires et forestières vers une meilleure performance économique et agroécologique.
- Le siège de la DRAAF est basé à Limoges avec une répartition territoriale de ses 295 agents sur 9 sites.



---

## LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES FILIÈRES AGRICOLES, ALIMENTAIRES ET FORESTIÈRES ET DES TERRITOIRES RURAUX

---



### La législation du travail et la protection sociale agricoles



### La production et la transformation des produits agricoles

Développement économique,  
compétitivité des entreprises,  
performance environnementale  
et territoriale, protection contre  
les risques, organisation économique,  
signes de qualité



### La politique du cheval, des activités équestres, des courses

Développement économique  
de la filière, insertion  
dans le territoire,  
contrôle des courses



### La gestion durable de la forêt et de ses produits

Gestion multifonctionnelle de la forêt,  
compétitivité de la filière, valorisation  
du bois, prévention des incendies,  
restauration des terrains  
en montagne



### Le développement et l'animation des territoires ruraux

Orientations du développement  
agricole, relations  
avec les associations



## LA QUALITÉ ET LA SÉCURITÉ DE L'ALIMENTATION ; LA SANTÉ ANIMALE ET VÉGÉTALE



### La politique de l'alimentation

Sécurité sanitaire des aliments, hygiène des conditions de production et de transformation ; lutte contre le gaspillage alimentaire, amélioration de l'offre alimentaire ; promotion du dispositif sanitaire français



### La protection et la santé des végétaux

Santé des végétaux, surveillance biologique du territoire (y compris santé des forêts) ; utilisation raisonnée des intrants ; ressources génétiques végétales



### La santé et la protection animale

Élaboration et contrôle de la réglementation (santé des animaux terrestres et aquatiques ; alimentation animale, bien-être des animaux) ; identification des animaux et traçabilité ; pharmacie vétérinaire ; surveillance

## L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE AGRICILES

### 5 missions données par la loi

- La formation (générale, technique et professionnelle, initiale et continue)
- Participation à l'animation et le développement des territoires
- Contribution à l'insertion scolaire, sociale et professionnelle
- Contribution au développement agricole, à l'expérimentation et à l'innovation
- Participation à la coopération internationale



### Animation et gestion de toutes les formations agricoles

L'enseignement agricole technique public  
L'enseignement agricole privé  
L'enseignement supérieur agricole et vétérinaire



### Définition et animation de la politique de recherche

# NOTRE ÉQUIPE



**Virginie Alavoine**

Directrice



**Bénédicte GENIN**

Directrice adjointe  
Limoges



**Yannic MONTEILHET**

Directeur adjoint  
Poitiers



**Thierry TOUZET**

Directeur adjoint  
Bordeaux



**Arnaud FAVIER**  
Chef du Secrétariat général



**Michaël CHARLOT**  
Chef du Service régional de  
l'économie agricole et  
agroalimentaire



**Virginie GRZESIAK**  
Cheffe du Service territorial de  
FranceAgriMer



**Nicolas LECOEUR**  
Chef du Service régional  
de la forêt et du bois



**François HERVIEU**  
Chef du Service régional  
de l'alimentation



**Laurent HERBRETEAU**  
Chef du Service régional  
de la formation et  
du développement



**Pierre ETCHESSAHAR**  
Chef du Service régional de  
l'information statistique  
économique et territoriale



**Nathalie FABRE**  
Cheffe de la mission défense  
et  
sécurité de zone

Direction régionale de l'alimentation, de  
l'agriculture et de la forêt (DRAAF)

05 56 00 42 00

[draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr](mailto:draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr)

<https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr>

Siège de Limoges : Immeuble le Pastel  
22, rue des Pénitents Blancs  
CS 13916 - 87039 Limoges Cedex 1

Site de Bordeaux : 51, rue Kiéser  
CS 31387 - 33077 Bordeaux Cedex

Site de Poitiers : 15, rue Arthur Ranc  
CS 40537 - 86020 Poitiers Cedex